



PAROISSE PROTESTANTE D'ECKBOLSHEIM

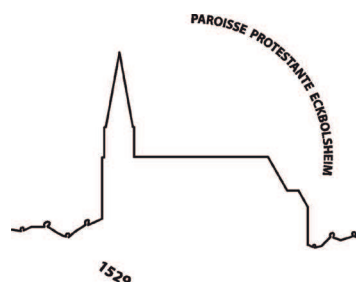
Mardi 4 novembre 2014
Rédaction : Commission Communication du CP

NEWSLETTER N° 23

Situé au centre de Strasbourg,
CASAS agit depuis presque 30 ans
pour la défense du droit d'asile.



M. Jacques SCHEER, président du CASAS sera des nôtres
dimanche 16 novembre à 10h pour célébrer le culte missionnaire



Les actions menées par l'association s'articulent
autour des trois axes suivants:

- **Accueillir** et orienter les demandeurs d'asile dans leurs différentes démarches et les **accompagner dans la constitution de leur dossier d'asile puis au long de la procédure**

- **Proposer** des temps de **découverte** du pays d'accueil et de la langue française

- **Informer** sur le droit d'asile en sensibilisant le grand public aux difficultés spécifiques rencontrées par les personnes en quête de refuge.

Le droit d'asile est consacré par la Constitution française, par la Convention de Genève du 28 juillet 1951 ratifiée par la France, ainsi que par les directives européennes ayant créé la « protection subsidiaire », forme alternative au statut de réfugié.

Les réfugiés sont des **personnes en danger, persécutées** en raison de leur **race**, de leur **religion**, de leur **nationalité**, de leur **appartenance à un groupe social**, ou de leurs **opinions politiques**, ou simplement dans l'impossibilité de bénéficier de la protection de leur Etat contre des menaces à leur vie ou leur liberté. Ils sont donc obligés **de quitter leur pays d'origine...**

CULTES



Novembre 2014 à janvier 2015

Dimanche 16 novembre : 10h culte missionnaire avec J. SCHEER, Pdt du CASAS, CDD

Dimanche 23 novembre : 10h culte, rappel des défunts

Dimanche 30 novembre : 10h culte 1er Avent // Fête d'automne

Dimanche 7 décembre : 10h F CDD

Dimanche 14 décembre : 10h culte en allemand

Dimanche 21 décembre : 17h Fête de Noël des enfants

Mercredi 24 décembre : 18h30 veillée de Noël

Jeudi 25 décembre : 10h culte de Noël

Dimanche 28 décembre : culte à Wolfisheim

Dimanche 4 janvier : 10h culte en français, Galette des CDD au foyer

Dimanche 11 janvier : 10h culte en allemand

Dimanche 18 janvier : 10h culte en français

Dimanche 25 janvier : 10h culte SC

* VA : Verre de l'Amitié ; SC : Sainte Cène ;
CDD : Club du Dimanche ; Bpt : Baptême



FETE PAROISSIALE
SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2014



ELSAESSER THEATER ECKELSE

retrouvez nous aussi sur www.ete-eckelse.fr

Im Himmel sei Dank

**E LUSCHTSPIEL
IN 3 AKTE VUM
BERND GUMBOLD**



Awer zu erst, unseri ETE Knäckes....

...mit'ere lustigi Unterhaltung, adaptiert vun Dany Kruth

Fête Paroissiale

Samedi 29 Novembre 2014 à 20 heures

Dimanche 30 Novembre à 14 heures

Foyer protestant - rue de l'Eglise Eckolsheim



Cette année encore, nous comptons sur votre aide pour alimenter le comptoir des pâtisseries.
Merci de déposer vos bredele au plus tard pour vendredi 28 novembre 2014
Gâteaux et tartes peuvent être déposés au foyer, samedi 29 novembre à partir de 10 heures.
D'avance, merci beaucoup !

*Vous pourrez faire vos achats de Noël aux nombreux stands: calendriers, livres pour enfants et adultes, jeux, cartes de voeux, napperons, arrangements floraux, bredele, ...
Une buvette et un comptoir de pâtisseries seront aussi à votre disposition.*

Samedi 29 novembre 2014

A partir de 16 heures
Vente et moment convivial autour d'un café ou d'une infusion
Repas à partir de 18 heures 30
A 20 heures : Théâtre alsacien

Dimanche 30 novembre 2014

Culte du premier dimanche de l'Avent à 10 heures
Apéritif 11 heures
Vente à partir de 11 heures
Déjeuner à partir de 12 heures
Théâtre alsacien 14 heures



Se déroule au FOYER PROTESTANT 56-58 rue de l'Église à Eckbolsheim



TALON D'INSCRIPTION

(à déposer ou renvoyer au presbytère au plus tard pour le 24.11. 2014)

Nom: Prénom:

Adresse:

S'inscrit pour:

Samedi soir 29 novembre 2014

Réserve Bouchées à la reine **10 €** x = €
(café ou tisane compris)

Enfants jusqu'à 12 ans **5 €** x = €

Dimanche 30 novembre 2014

Réserve Baeckeoffe salade verte **12 €** x =€
(café ou tisane compris)

Enfants jusqu'à 12 ans **6 €** x = €

TOTAL: €

Service

Signature:

Est prêt(e) à aider:
samedi service **cuisine**

dimanche service **cuisine**

En raison du changement de traiteur, aucun repas ne pourra être offert aux bénévoles, néanmoins des en-cas sont prévus pour ceux qui n'ont pas réservé de repas.

Merci de bien vouloir cocher les cases correspondant à vos choix.

Les repas peuvent être réglés à la réservation par chèque libellé à l'ordre de la Paroisse Protestante d'Eckbolsheim.



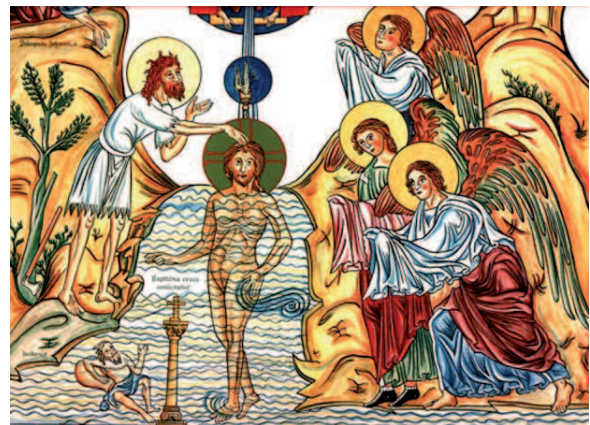
« LE RENDEZ-VOUS DES SÂGES »

vous accueille un vendredi par mois, de 14 h à 16 h au foyer paroissial et se poursuit ainsi:

Vendredi 14 novembre 2014: «Le colombage dans tous ses états (ses influences, son évolution) » avec René HETZEL, charpentier.

Vendredi 5 décembre 2014: « Le Krischkindel et toute sa compagnie » avec Gérard SCHNITZLER.

Vendredi 16 janvier 2015: « Herrade de Landsberg et son Hortus Deliciarum » avec Marie-Thérèse FISCHER, historienne.



FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

DIMANCHE 21 DECEMBRE 2014 à 17 HEURES
en notre église.

Les enfants du Club du Dimanche d' Eckbolsheim
animeront cette célébration ainsi que les jeunes du
Catéchisme.

Des cadeaux seront distribués à tous les enfants !





Les Ecoles du Dimanche du Consistoire d'Ittenheim invitent à leur

GALETTE DES ROIS

le Dimanche 4 Janvier 2015
De 9h30 à 12h
à Eckbolsheim

Merci de vous inscrire **avant le 22 décembre 2014** auprès des animatrices ou de votre pasteur
Tous les enfants sont chaleureusement invités !

En pratique:

Apporter votre matériel de bricolage : ciseaux, colle, couleurs, feutres...

Histoire, jeux, chants, bricolage et galettes agrémenteront la matinée !

Je soussigné:autorise

mon fils / ma fille..... à participer à la « Galette des rois »

organisée par les Ecoles du Dimanche du Consistoire d'Ittenheim le dimanche
4 Janvier 2015 de 9h30 à 12h au foyer paroissial d'Eckbolsheim.

J'autorise la diffusion de photos de mon enfant dans Sillon et les DNA: oui / non

Adresse et n° de tél. où je peux être joint:

.....

.....

N° de téléphone:

Mot d'ordre de novembre:

*« Apprenez à faire du bien,
cherchez l'équité,
redressez l'opresseur,
rendez justice à l'orphelin,
défendez la veuve. »
Esaïe 1/17*



ELECTIONS DU CONSEIL PRESBYTERAL, FÉVRIER 2015

VOUS SOUHAITEZ

UNE EGLISE - *fidèle à Jésus-Christ*
- *présente dans la société*
- *tournée vers l'avenir*
- *qui défend les valeurs de l'Évangile*

UNE PAROISSE - *lieu de prières et de rencontre*
- *lieu de réflexion et de partage*
- *ouverte et accueillante*
- *dynamique et entrepreneur*

UNE COMMUNAUTE - *où on aime fêter la vie*
- *où aînés et jeunes vivent ensemble*
- *où on s'accueille dans la joie*
- *où on se rend service les uns les autres*
- *où on est réconforté et soutenu*

ALORS... DEVENEZ CONSEILLER(E) PRESBYTERAL(E) !

VOUS ETES DISPONIBLE...car ceux qui font déjà beaucoup, trouvent encore du temps pour ce qui est essentiel.

VOUS AVEZ DES APTITUDES...et les règles de fonctionnement du conseil vous seront communiquées.

VOUS AVEZ LA VOLONTE de construire, de participer et de contribuer au rayonnement de votre paroisse (en équipe, avec les autres conseillers)

VOUS TENEZ A L'EGLISE dont notre paroisse fait partie.

Ne soyez pas sourd à cet **APPEL** et mettez votre confiance dans les dons que le Seigneur vous donne et renouvelle. N'attendez pas que l'on vienne vous solliciter ; prenez contact avec votre pasteur ou un conseiller presbytéral...ils se feront un plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires.

Le conseil presbytéral est le responsable de la vie spirituelle et matérielle de votre paroisse. Il ne s'agit pas uniquement d'un travail de gestion ou d'assistance, mais le conseil presbytéral occupe concrètement la fonction d'organe dirigeant de la paroisse. En effet, il est chargé de l'administration de la paroisse, sous l'autorité du consistoire. L'objectif du conseil est de rassembler et d'animer cette communauté, tout en maintenant la solidarité avec l'Église universelle. Renouvelé régulièrement, le conseil s'inscrit dans la durée de vie de la paroisse, alors que le pasteur est amené à changer de paroisse environ 3 fois au cours de sa carrière.

Les élections du conseil presbytéral se présentent comme une élection démocratique, au suffrage universel. Elles ont lieu tous les 3 ans pour l'ensemble des paroisses. Les conditions d'éligibilité requises nécessitent, entre autres, d'être majeur et inscrit sur le registre paroissial plus de 6 mois avant l'élection.

Le mandat d'un conseiller presbytéral est de 6 ans, reconductible 2 fois.

Les élections se déroulent tous les 3 ans afin de renouveler le conseil par moitié.